



Accrochage en marche arrière

Par **Erine26**, le **09/07/2013** à **18:55**

Bonsoir rnSuite à un demi tour sur une place de parking, je percuté une voiture en fessant ma marche arrière. Je réavance et met à auteur de la conductrice. Elle baisse sa vitre. Je lui dis que je ne l ai pas vu et lui demande pourquoi elle n à pas claxonnee pour attirer mon attention sur sa présence. Elle me dit l avoir fait 3 fois. Ma fille et moi n avons entendu qu un fois, lorsqu il était trop tard. Nous étions au milieu de la route. Je m avance et me gare sur le côté. Je descend de mon véhicule sous la pluie battante pour constater les dégâts. La fille n est pas descendu. J ai relevé sa plaque. Et elle est partie. Je suis allé tourner plus long et suis revenu sur les lieux. Plus personne. Que dois-je faire? Merci d'avance cordialement

Par **chaber**, le **09/07/2013** à **19:24**

bonjourrnrvotre responsabilité est engagée: demi-tour et marche arrièrernrnY a-t-il eu constat amiable? L'adversaire a-t-il relevé vos coordonnées?

Par **Erine26**, le **09/07/2013** à **22:59**

Bonsoir rnNon pas eu le temps de faire un constat. Elle est partie. Je ne sais pas si elle a mes coordonnées, je ne lui ai rien donné verbalement j ai juste avancé pour dégager la voie je suis sorti de mon véhicule pas elle et elle est partie. Rien de plus